

Bulletin Municipal



Forêt de Puy Laurent

Saint Georges les Landes

N°28



Edition 2015

Sommaire

Le Mot du Maire	page 1
Les réunions du conseil municipal	pages 2 à 8
Arbre de Noël.....	page 9
Etat Civil 2014	page 10
La vie des associations.....	pages 11 à 20
Le coin de notre facteur poète	pages 21 et 22
La vie de notre commune il y a 50 ans	pages 23 et 24
Pour vous aider.....	pages 25 à 29
Résultats des municipales	pages 30 et 31
Echéances électorales 2015.....	page 32
Espace détente	page 33



Le Mot du Maire et du Conseil Municipal

Chers concitoyens,

L'année 2014 aura été marquée par l'élection du nouveau Conseil Municipal et du nouveau Maire.

Lors de l'année écoulée les travaux suivants ont été effectués : remplacement des portes et de la fenêtre de la salle du Bourg, travaux d'écoulement des eaux « Le Gât » et « Champagnac », reprofilage des voies communales du Bourg aux quatre chemins de « Plantedit » et de « Jagon » à « Champagnac ».

Les travaux en cours de réalisation concernent la mise en accessibilité de la Mairie aux personnes à mobilité réduite, l'agrandissement du secrétariat avec création de la bibliothèque, la rénovation de la salle de réunion.

Les travaux prévus en 2015, demande de subvention pour mise aux normes de la salle polyvalente de Bantard, la rénovation du logement au-dessus de la Mairie, l'aménagement des abords de la Mairie, pour une meilleure accessibilité des personnes à mobilité réduite avec création d'un parking pour les personnes handicapées à proximité de la rampe d'accès au secrétariat, le changement de seize lampes d'éclairage public.

Pour 2015 nouvelle année d'élection des conseillers départementaux qui remplacent les conseillers généraux les 22 et 29 mars. Nos cantons vont s'agrandir avec la fusion de quatre cantons (St Sulpice les Feuilles, Le Dorat, Magnac-Laval et Châteauponsac).

Le Conseil Municipal et moi-même restons à votre disposition et à votre écoute.

Nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Joël LACHAISE

Réunions du conseil municipal

Séance du jeudi 27 février 2014 à 19h00

Présents : MM. RIVAUD Michel, LACHAISE Joël, LOUIS Claude, PERICHET Daniel, FILLOUX Michel GARIOUD Pierre, GUYON Jean Claude, Mme ALLONCLE Maryse, M. CASTEL Frédéric, Mmes DUJARDIN Augustine et LOUIS Magalie.

Monsieur CASTEL Frédéric est désigné comme secrétaire de séance.

↳ Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2013 ;

↳ Questions diverses :

- ✓ Le service pénitentiaire d'insertion de Limoges propose à la Commune une personne qui doit accomplir un travail d'intérêt général de 70 heures ;
- ✓ Demande de remplacement pour les congés d'été au secrétariat ;
- ✓ Composition des bureaux de vote pour les élections municipales dimanche 23 et dimanche 30 mars 2014 ;
- ✓ Remerciements du Collège Fabre d'Eglantine pour la participation aux frais de voyage pédagogique au Mont Dore.

Fin de séance à 20h30

Séance du samedi 29 mars 2014 à 10h00

Présents : MM. LACHAISE Joël, PERICHET Daniel, GUYON Jean Claude, COURET François, Mmes DUJARDIN Augustine, SINQUIN Christine, M. HEBRARD Alain-François, Mme LEMAITRE Géraldine, M. PECH Michel et Mme LEBOURG Jeannine.

Absent excusé : M. DEMANGHON Jean-Claude.

Mme LEMAITRE Géraldine est désignée comme secrétaire de séance.

La séance est ouverte sous la présidence de M. LOUIS Claude, Maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal, élus dimanche 23 mars 2014, installés dans leurs fonctions.

- ✓ Election du Maire : deux candidats
Ont obtenus au 1^{er} tour de scrutin
M. GUYON Jean-Claude _____ 4 voix
M. LACHAISE Joël _____ 6 voix
M. LACHAISE Joël a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.
- ✓ Détermination du nombre d'adjoints : deux ;
- ✓ Election des Adjoints :
A obtenu au 1^{er} tour de scrutin
M. PERICHET Daniel _____ 9 voix
M. PERICHET Daniel a été proclamé 1^{er} adjoint
A obtenu au 3^{ème} tour de scrutin
M. GUYON Jean-Claude _____ 4 voix
M. GUYON Jean-Claude a été proclamé 2^{ème} adjoint ;
- ✓ Indemnités de fonctions du Maire et des Adjoints : Maire 17% de l'indice brut 1015, soit 646,25 € brut par mois, Adjoints 6,6% de l'indice brut 1015, soit 250,90 € brut par mois ;

- ✓ Délégations consenties au Maire ;
- ✓ Délégations :

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Communauté de Communes Brame-Benaize CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)	LACHAISE Joël HEBRARD Alain-François	PERICHET Daniel PERICHET Daniel
Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM)	PERICHET Daniel	DUJARDIN Augustine
Syndicat d'Alimentation en Eau Potable (AEP) Cromac	LEBOURG Jeannine LEMAITRE Géraldine	COURET François GUYON Jean Claude
Secteur Territorial Energies du SEHV	DEMANGHON Jean-Claude	COURET François
Association Cantonale de Maintien à Domicile (ACMD)	LEMAITRE Géraldine	HEBRARD Alain-Franc.
CCAS St Georges les Landes (Centre Communal d'Action Sociale)	DUJARDIN Augustine LEMAITRE Géraldine PERICHET Daniel SINQUIN Christine	
Correspondant « défense » et « pandémie »	PECH Michel	
Gros travaux et achats	COURET François GUYON Jean Claude PERICHET Daniel	
Travaux Voirie	COURET François DUJARDIN Augustine GUYON Jean Claude PERICHET Daniel	
Commission du budget	GUYON Jean Claude HEBRARD Alain LEBOURG Jeannine PECH Michel PERICHET Daniel	
Commission d'appel d'offres	GUYON Jean Claude PERICHET Daniel	COURET François SINQUIN Christine
Responsable Salle des Fêtes Bantard	LEBOURG Jeannine	HEBRARD Alain-Franc.
Responsable Salle Le Bourg	DUJARDIN Augustine	SINQUIN Christine
Arbre de Noël et vins d'honneur	DUJARDIN Augustine GUYON Jean Claude LEBOURG Jeannine	
Responsable terrain de football	COURET François	PERICHET Daniel
Sports et Loisirs communaux	COURET François GUYON Jean Claude LEMAITRE Géraldine PECH Michel	

- ✓ Adhésions
 - Association des Maires et Elus de la Haute-Vienne ;
 - Association des St Georges de France ;
 - Agence TEChnique Départementale (ATEC87) ;
 - Mission Locale Rurale de la Haute-Vienne ;
 - Société Protectrice des Animaux (SPA) ;
- ✓ Autorisation générale de poursuites accordée au receveur municipal ;
- ✓ Attribution de l'Indemnité de conseil et de budget au receveur municipal ;
- ✓ Recrutement d'agent non titulaire pour un besoin occasionnel ;
- ✓ Indemnisation des frais de déplacement des employés communaux ;
- ✓ Participation à la complémentaire santé et maintien de salaires des employés communaux ;
- ✓ Indemnités d'exercice et indemnités d'administration et de technicité ;
- ✓ Autorisation d'effectuer des heures supplémentaires ;
- ✓ Questions diverses :
 - ↳ Monsieur FOURTANE Vincent (Service Pénitentiaire d'Insertion) propose à la Commune une personne qui doit accomplir un travail d'intérêt général de 70 heures : proposition acceptée ;
 - ↳ Demande de remplacement d'été au secrétariat : la candidature de Mme FILLOUX Adeline est retenue ;
 - ↳ Le club de football demande l'autorisation d'utiliser la tondeuse, si les employés communaux n'ont pas eu le temps de tondre le terrain : autorisation accordée ;
 - ↳ Travaux voirie : demande de buses entre « Jagon » et « Champagnac ».

Fin de séance à 12h20.

Séance du vendredi 25 avril 2014 à 20h30

Présents : MM. LACHAISE Joël, PERICHET Daniel, GUYON Jean Claude, Mmes DUJARDIN Augustine, SINQUIN Christine, M. PECH Michel et Mme LEBOURG Jeannine.

Absents excusés : Mme LEMAITRE Géraldine, MM. COURET François et HEBRARD Alain-François.

M. GUYON Jean Claude est désigné comme secrétaire de séance.

- ✓ Travaux 2014 : Réhabilitation intérieure de la Mairie et mise en accessibilité, Travaux de voirie ;
- ✓ Affectation de résultats :

Pour mémoire

Excédent de fonctionnement antérieur reporté	60 000,00
Excédent d'investissement antérieur reporté	60 875,70

Solde d'exécution section investissement

Solde d'exécution de l'exercice	- 36 852,24
Solde d'exécution cumulé	24 023,46

Restes à réaliser au 31/12/2012

Dépenses d'investissement	- 22 550,00
Recettes d'investissement	11 480,00
Solde	- 11 070,00

Besoin financement section investissement

Rappel du solde d'exécution cumulé	24 023,46
Rappel du solde des restes à réaliser	- 11 070,00
Besoin de financement total	AUCUN

Résultat de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice	26 668,20
Intégration syndicat transport scolaire	1 687,19
Résultat antérieur	60 000,00
Total à affecter	88 355,39

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

Affectation

Besoin financement section investissement (1068)	AUCUN
Financement supplémentaire investissement (1068)	29 737,39
Restes sur excédent de fonctionnement (002)	58 618,00

✓ Vote des 3 taxes, sans augmentation

	Bases Imposition 2014	Taux	Produit fiscal attendu
Habitation	222 800,00	11,61	25 867
Foncière (bâti)	145 500,00	16,62	24 182
Foncière (non bâti)	28 300,00	61,99	17 543
			67 592

✓ Vote des subventions 2014 :

- Genêts d'Or ----- 620,00 €
- Anciens Combattants----- 150,00 €
- ACCA ----- 320,00 €
- Comité des Fêtes----- 420,00 €
- Football Club St Georges----- 420,00 €
- Secours Populaire----- 60,00 €
- Société de Pêche St Sulpice ----- 50,00 €
- Médecins du Monde ----- 38,00 €
- Prévention routière----- 15,00 €
- Mutilés St Sulpice----- 15,00 €
- Paralysés de France----- 22,00 €
- Sports vélos du Pays de Basse Marche----- 50,00 €
- Délégation des JMF St Sulpice ----- 61,00 €
- Conciliateur de Justice ----- 30,00 €
- Association coopérative USEP ----- 200,00 €
- Ecole foot Arnac - St Hilaire - St sulpice----- 150,00 €
- Union vélocipédique Limousine----- 50,00 €
- Le Bad' St Sul' Club----- 100,00 €
- Amicale du Cochonnet de la Benaize----- 50,00 €

✓ Attribution de la compensation à la Communauté de Communes ;

✓ Prêt à taux bonifié 4 600 € par l'intermédiaire du Conseil Général auprès de la Caisse d'Epargne pour les travaux de réhabilitation intérieure du secrétariat et de la mise en accessibilité ;

✓ Vote du Budget Primitif 2014 ;

✓ Participation au week-end football en Angleterre pour un enfant de la commune, 75 € ;

✓ Questions diverses :

- ↳ Composition du bureau de vote pour les Elections au au Parlement Européen Dimanche 25 mai 2014 ;
- ↳ Salle polyvalente : devis portes et fenêtres salle Le Bourg.

Fin de séance à 23h00.

Séance du vendredi 20 juin 2014 à 20h30

Présents : MM. LACHAISE Joël, PERICHET Daniel, GUYON Jean Claude, COURET François, Mmes DUJARDIN Augustine, M. DEMANGHON Jean-Claude, Mme SINQUIN Christine, Mme LEMAITRE Géraldine et Mme LEBOURG Jeannine.

Absents excusés : MM. PECH Michel et HEBRARD Alain

Mme LEMAITRE Géraldine est désignée comme secrétaire de séance.

✓ Election d'un délégué et de trois suppléants pour les sénatoriales :

Délégué Titulaire : Daniel PERICHET

1^{er} suppléant : Augustine DUJARDIN

2^{ème} suppléant : Jean-Claude GUYON ;

- ✓ Délibération pour l'emprunt, modification à apporter ;
- ✓ Désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour la commission d'appel d'offre, en plus de Jean-Claude GUYON et Daniel PERICHET titulaires et François COURET et Christine SINQUIN suppléants : Jeannine LEBOURG, déléguée titulaire et Jean-Claude DEMANGHON délégué suppléant ;
- ✓ Le nombre de membres du CCAS est fixé à 8 membres ;
- ✓ Convention de groupement de commande pour la voirie Communauté de Communes ;
- ✓ Questions diverses :
 - ↳ Travaux du logement au-dessus de la Mairie, départ des locataires en mars 2013 : demander à l'ATEC de monter un dossier pour pouvoir demander une subvention pour réaliser les travaux ;
 - ↳ Portes et fenêtre salle Le Bourg, devis de 6 967,40 € de Monsieur GUYON Jean-Claude : devis accepté ;
 - ↳ Recrutement d'un agent d'entretien pour surcroît de travail en juillet, travaux à Champagnac, Le Gât et à la Mairie : Clotaire MURITH est recruté ;
 - ↳ Monsieur FOURTANE, du service pénitentiaire d'insertion de Limoges, a recontacté la Mairie concernant la personne qui doit accomplir un travail d'intérêt général de 70 heures, va venir la présenter jeudi 17 juillet à 10h30, elle effectuera sa peine en septembre 2014 ;
 - ↳ Commander balai salle des Fêtes de Bantard ;
 - ↳ Entretien circuit de randonnée ;
 - ↳ Demande de buses à Bantard et à Champagnac.

Fin de séance à 21h10.

Séance du jeudi 25 septembre 2014 à 20h30

Présents : MM. LACHAISE Joël, PERICHET Daniel, GUYON Jean Claude, COURET François, Mmes DUJARDIN Augustine, SINQUIN Christine, M. HEBRARD Alain-François, Mme LEMAITRE Géraldine M. PECH Michel et Mme LEBOURG Jeannine.

Absent excusé : M. DEMANGHON Jean-Claude

Mme LEMAITRE Géraldine est désignée comme secrétaire de séance.

- ✓ Programmation des travaux 2015 et demandes de subventions :
 1. Logement au-dessus de la Mairie, coût estimatif 54 000 € HT ;
 2. Travaux de voirie VC 18, coût estimatif 2 050 € HT ;
 3. Mise en accessibilité de la salle polyvalente de Bantard, coût estimatif 57 400 € HT ;
 4. Aménagement des abords de la Mairie, coût estimatif 17 500 € HT ;Monsieur le Maire est chargé de solliciter les subventions ;
- ✓ Eclairage public, remplacement des lanternes vétustes et demandes de subventions : devis réalisé par l'entreprise ALLEZ et Cie, pour un montant de 6 208 € HT ; devis accepté, Monsieur le Maire est chargé de solliciter les subventions ;
- ✓ Décision modificative n°1 : 001 + 0,46 € ;
- ✓ Questions diverses :
 - ✎ Remboursement des frais de transport scolaire des enfants du primaire, les familles concernées doivent fournir le justificatif de paiement au secrétariat et un relevé d'identité bancaire ;
 - ✎ L'arbre de Noël de la commune est fixé au samedi 20 décembre 2014 à 15h30 pour les 21 enfants entre 1 et 12 ans, un bon d'achat de 30 € sera remis aux parents, un bon de 50 € pour Julien JAMMET ; les colis de Noël seront distribués le matin (53 colis) ;
 - ✎ Les travaux à Champagnac et au Gât sont terminés ;
 - ✎ Dans le cadre du schéma de mutualisation de services la Communauté de Communes a demandé la liste des employés communaux et la liste du matériel communal. Le rapport qui en résultera sera soumis à l'avis des communes ;
 - ✎ Avenir Foot 87 et l'Association Coopérative USEP remercient pour les subventions ;
 - ✎ Serrure changée à la salle Polyvalente de Bantard car tout le monde avait la clef, le Foot n'a pas pu avoir accès à son armoire. François COURET demande une clef pour le Foot et une pour le Comité des Fêtes, demande acceptée. Porte arrière de la salle de Bantard à réparer ;
 - ✎ Salle polyvalente de Bantard proposition d'une caution d'un montant de 300 €, article dans le contrat concernant le ménage et liste des tarifs annexée au contrat ;
 - ✎ Demande de changer le miroir au Latier ;
 - ✎ Vote des sénateurs le 28 septembre 2014, demande d'indemnités de frais de mission d'un montant de 50 € pour deux.

Fin de séance à 22h30.

Séance du vendredi 28 novembre 2014 à 18h30

Présents : MM. LACHAISE Joël, PERICHET Daniel, GUYON Jean Claude, COURET François, Mme DUJARDIN Augustine, M. DEMANGHON Jean-Claude, Mme SINQUIN Christine, M. HEBRARD Alain-François, Mme LEMAITRE Géraldine, M. PECH Michel et Mme LEBOURG Jeannine.

Mme LEMAITRE Géraldine est désignée comme secrétaire de séance.

- ✓ Délibération pour la révision des tarifs de location des salles polyvalentes

Salle polyvalente de Bantard :

Réservation (le chèque sera retenu pour toute annulation)	50,00 €
Caution	300,00 €
Hors commune et associations	140,00 €
Habitants commune	105,00 €
Concours de Belote, Loto, Thé dansant	100,00 €
Vin d'honneur.....	70,00 €
Chauffage	20,00 €
Sono	20,00 €
Nettoyage	50,00 €

Une fois par an les associations communales devront s'acquitter de la somme de 20 €, pour la participation aux frais de la Salle de Bantard, au lieu de 140 €. Le Comité des Fêtes de St Georges les Landes ne paiera que la participation aux frais à chaque location de la Salle de Bantard.

Salle polyvalente du bourg :

Réservation (le chèque sera retenu pour toute annulation)	25,00 €
Caution	100,00 €
Hors commune	70,00 €
Habitants commune	50,00 €
Vin d'honneur	25,00 €

Ces nouveaux tarifs entreront en vigueur au **1^{er} janvier 2015** ;

- ✓ Délibération pour la participation aux frais de voyages pédagogiques pour 4 enfants, la commune décide d'attribuer la somme de 75 € par enfant, et concernant l'enfant en garde alternée 50 % de la somme. La somme de 262,50 € sera prévue au Budget Primitif, répartie ainsi, 187,50 € pour le séjour au ski au Mont Dore, 75 € pour le séjour en Espagne ;
- ✓ Délibération pour l'intégration de fonds suite à la dissolution du Syndicat de Transport Scolaire de St Sulpice les Feuilles, le Conseil Municipal accepte d'intégrer, pour régularisation, le montant de 97,40 € dans ses écritures ;
- ✓ Questions diverses :
 - ↳ Lettre de remerciements pour travaux « Le Gât » ;
 - ↳ Eoliennes : - Courrier ;
 - Réunion d'information par la Sté Saméole jeudi 18 décembre 2014 à 9h00 à la Mairie de St Georges les Landes ;
 - Réunion d'information vendredi 19 décembre 2014 Les Grands Chézeaux, par ABO Wind (heure non connue) ;
 - ↳ Arbre de Noël samedi 20 décembre 2014, distribution des colis de Noël le matin ;
 - ↳ Point à temps lundi 1^{er} ou mardi 2 décembre 2014 ;
 - ↳ Réunion pour préparer le mot du Maire vendredi 12 décembre 2014 à 19 heures.

Fin de séance à 20h00.

Arbre de Noël
organisé par la Commune
Samedi 20 décembre 2014



Etat Civil 2014

Décès



Raymond, Georges, René BADIN, époux de Monique, Agnès, Jeannine, Léa CASAGRANDE,
domicilié 7 Les Serventières, décédé le 04 décembre à Limoges, âgé de 57 ans ;

Jean-Paul, André BASDEVANT, époux de Annette, Jacqueline BOUCHENOIR,
domicilié 3 Chantouant, décédé le 20 décembre à Limoges, âgé de 78 ans.

Ont été inhumés dans le cimetière de St Georges les Landes :

Michel, Daniel, Fernand LINET, époux de Marie-France DEBELLEIX
décédé le 4 février à Limoges, âgé de 66 ans ;

Renée, Marcelle SERBIER, veuve de Robert ALATINTE
décédée le 20 février au Dorat, âgée de 83 ans ;

Christian PIPERAUD
décédé le 25 juin à Beaulieu (Indre), âgé de 49 ans ;

Victoire CORRAZA, veuve TONON
décédée le 22 juillet à St Sulpice les Feuilles, âgée de 98 ans ;

Andrée, Lucienne, Elise ALATINTE, veuve LANDAUD,
décédée le 17 août à St Benoît du Sault (Indre), âgée de 87 ans ;

Simone, Henriette DORANGEON, veuve de Robert, Jean LEPAIN,
décédée le 04 novembre à Limoges, âgée de 93 ans.

Toute notre sympathie aux familles éprouvées.



Association Des Anciens Combattants et Victimes de Guerre



L'association, son Président Monsieur ROCH vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2015.

Que cette nouvelle année vous apporte à tous santé, joie pour tous.

Nous remercions les habitants de notre commune pour leur présences lors du dépôt de fleurs les 8 mai et 11 novembre.



Bonnes et heureuses fêtes de fin d'année 2014.

Le Président, Robert ROCH.



Le Football Club de St Georges

En marge de cette nouvelle année, tous les membres actifs du Football Club de Saint Georges les Landes présentent ses meilleurs vœux de santé et de bonheur à l'ensemble des habitants et à leur famille.

Nous présentons également nos félicitations au Conseil Municipal et leur souhaitons de passer un très bon mandat.

Pour revenir sur la saison dernière, nous sommes assez fiers de notre parcours en 4^{ème} division. En effet, notre classement final est assez honorable puisque nous avons terminé 3^{ème} de notre poule.

S'agissant de la saison en cours, nous nous retrouvons chaque dimanche avec joie pour participer à la vie de ce club tant les joueurs que les dirigeants ou bien encore les supporters. L'objectif pour cette année est bien entendu de faire perdurer notre maintien en 4^{ème} division ce qui se dessine assez bien puisque nous occupons la 5^{ème} place pour l'instant.

En ce qui concerne les manifestations de l'année 2014, elles se sont déroulées avec succès et joie. Convivialité et bonne humeur ont encore et toujours été au rendez-vous. Voici quelques dates à retenir pour l'année à venir :

- Jeudi 14 mai 2015 : LOTO (Bantard) ;
- Samedi 23 mai 2015 : BANQUET (Bantard) ;
- Dimanche 14 juin 2015 : TOURNOI toute la journée, MECHOUI (Stade) ;
- Dimanche 05 juillet 2015 : PETANQUE (Après midi au stade) ;
- Samedi 18 juillet 2015 : SOIREE ENTRECOÛTES (Bantard).

Enfin, comme chaque année, le club remercie tous les bénévoles présents lors de la préparation de chaque événement.

En espérant vous voir nombreux à encourager et supporter votre club...



Le président, Ludovic AUCHARLES



A. C. C. A.



L'ACCA de St Georges les Landes vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015 et remercie toutes les personnes qui participent à nos différentes manifestations.

Dates à retenir pour 2015

Samedi 14 février : Repas chevreuil,

Samedi 8 août : Méchoui,

Samedi 5 décembre : Concours de belote

Bilan de la saison de chasse 2014/2015 :

64 cartes délivrées,

8 lâchers de faisans et 2 lâchers de perdreaux,

28 bracelets chevreuil.

Bonne chasse et Bonne Année à tous.



Le Président, Fernand VAUZELADE



Le Comité des Fêtes



Le Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015, qu'elle vous apporte joie, bonheur et surtout santé.

Comme chaque année, je vous fais part des dates des différentes manifestations :

Samedi 28 mars : Course UFOLEP et Repas dansant ;

Samedi 20 juin : Soirée Moules-Frites et
Feu de St Jean ;

Samedi 14 novembre : Concours de belote.



En espérant vous y accueillir nombreux, dans la joie et la bonne humeur, je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année.

Le Président, Michel RIVAUD.



Les Genêts d'Or



Les membres de l'Association « Les Genêts d'Or de Saint Georges les Landes » vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2015 : vœux de bonheur et santé à partager avec ceux qui vous sont chers.

Cette association, composée de bénévoles, propose de réunir les personnes de plus de 60 ans deux fois par an à la salle des fêtes, afin de rompre l'isolement et d'intégrer les nouveaux arrivants (de toute nationalité).



le 10 janvier 2015 à 14h30 pour la galette des Rois
et le 30 mai 2015 pour le repas annuel.



Joyeuses fêtes à tous.

Le Président, Gilbert **SIMONNEAU**.

Association Vivre à St Georges

Les membres de l'association et moi-même, vous présentons leurs meilleurs vœux.

Que l'année 2015 vous apporte santé, le bonheur, de l'emploi, la réussite dans ce que vous entreprendrez sans oublier suffisamment d'argent.

Le loto du 6 décembre, à Jouac, a été bien fréquenté, nous pourrions recommencer cette année avec des lots aussi importants.

Les permanences de la bibliothèque se tiendront les :

31 janvier - 30 mai - 25 juillet - 26 septembre et 28 novembre
de 15 heures à 17 heures

Le prêt des livres est gratuit.

Venez nous rencontrer un peu plus nombreux.



La Présidente, Michelle **NICAUD**.

ACMD



Association Cantonale de Maintien à Domicile de **Saint Sulpice les Feuilles**.

L'ACMD s'adresse aux personnes âgées et ou handicapées dans le but de les aider dans la vie quotidienne. L'ACMD agit en qualité de mandataire, c'est-à-dire qu'elle peut sélectionner et proposer du personnel intervenant à votre domicile dont vous devenez l'employeur. Notre service gère les formalités administratives liées à cet emploi.

Le personnel peut réaliser différentes tâches de la vie courante par exemple :

- Effectuer des courses
- Préparer, réaliser et aider à prendre les repas
- Entretenir le logement, le linge
- Aider au lever, au coucher, à la toilette (non médicalisée), à l'habillement, aux déplacements

- Effectuer des gardes jour et nuit sept jours sur sept.

Notre service mandataire d'aide au maintien à domicile s'engage à :

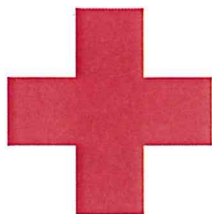
- Proposer du personnel adapté à votre situation
- Déterminer avec vous les missions et tâches de votre employé, afin de répondre à vos attentes et vos besoins
- Organiser avec vous la mise en place et le suivi des interventions

Pour tous les renseignements et la mise en place de ces services, vous pouvez prendre contact avec **Sarah Gomez du lundi au vendredi 9h00 12h00 - 13h15 16h15** sauf le mercredi après-midi au Centre médico-social 2 Rue du Stade de St Sulpice les Feuilles.

Tel : **05 55 76 79 49**

Bonne année 2015 à tous.

Le Président : Yannick Vittu



CROIX-ROUGE française

Unité Locale de St-Sulpice les Feuilles

Siège : Centre Médico Social, 2 rue du Stade à St-Sulpice les Feuilles

L'unité locale de la **CROIX-ROUGE de St-Sulpice les Feuilles** s'occupe de l'action sociale sur tout le **territoire du canton**. Nous sommes aussi une **Antenne** du plan départemental d'urgence de la Croix-Rouge déclenché par la Préfecture en cas de nécessité

La **VESTIBOUTIQUE** ouverte à **TOUS** présente un grand choix de vêtements d'occasion en bon état pour tous âges et presque pour toutes circonstances, à prix modiques.

Cette année comme les précédentes, **MAXIMUM** nous a accueilli dans ses locaux lors des portes ouvertes ce qui a permis à de nouvelles personnes de faire connaissance avec la Croix-Rouge.

Lors des **MANIFESTATIONS LOCALES** (Foire, Marchés de Noël) les enveloppes de Tombola que nous proposons rencontrent toujours un grand succès. **Merci à Tous**. Ces fonds collectés ici et ailleurs nous permettent de mener à bien des actions de solidarité.

Aides financières ponctuelles en participant au règlement de factures d'E.D.F. Chauffage et autres.

Aide alimentaire d'urgence sous forme de bons d'achat dans les magasins agréés

Départ en vacances : Depuis 6 ans nous permettons à 1 ou 2 familles de partir une semaine au bord de la mer. En 2014 nous n'avons pas pu comme les années précédentes faire partir une famille du canton en vacances, ce n'est que partie remise pour l'année 2015.

BONNE ANNEE 2015

La Présidente : Mady BONNET

Office de Tourisme

Une fréquentation touristique estivale mitigée mais des projets plein la tête pour la prochaine saison!

A l'image de la tendance nationale, la **fréquentation des pôles d'accueil** à Magnac-Laval et Saint Sulpice les Feuilles a légèrement baissé par rapport à l'année 2013 :

- à Magnac-Laval : du 1^{er} mai au 30 juin 2014 : 240 demandes (+ 42% par rapport à 2013)
du 1^{er} juillet au 31 août 2014 : 791 demandes (dont 356 en juillet et 408 en août, par rapport à 2013 : hausse en juillet et baisse en août)
du 1^{er} septembre au 31 octobre 2014 : 149 demandes (- 30% par rapport à 2013)
- Saint Sulpice les Feuilles : du 1^{er} mai au 30 juin 2014 : 179 demandes (+ 12% par rapport à 2013)
du 1^{er} juillet au 31 août 2014 : 438 demandes (dont 246 en juillet et 192 en août, par rapport à 2013 : stabilité en juillet et baisse significative en août)
du 1^{er} septembre au 31 octobre : 171 demandes (-30% par rapport à 2013)

Une trentaine de **sorties et animations** ont été organisées: randonnées à thème, balades contées et musicales, visite patrimoine, sorties botaniques et ornithologiques, savoir faire, après-midi à la ferme, atelier manuels pour les enfants 633 personnes y ont participé.



129 personnes ont également participé aux 4 **sorties patrimoine** (sorties hors région en car)
Le programme des animations 2015 est en cours de réalisation, il vous réserve de beaux rendez-vous.

Une **convention** a été signée entre les 4 offices de tourisme du Haut Limousin en 2014. La réalisation d'un guide des manifestations en commun pour la période avril à septembre a permis une large diffusion de toutes les manifestations des territoires. Nous nous efforcerons d'adapter au mieux le calendrier de parution de ce guide afin de promouvoir au mieux les manifestations organisées par les associations locales.

La convention prévoit également la fermeture de tous les pôles d'accueil du Pays du Haut-Limousin (sauf St Sulpice les Feuilles qui est point information jeunesse) les jeudis en basse saison afin de pouvoir mener à bien les nouvelles missions qui nous sont confiées, organiser les réunions et rendez-vous avec les prestataires du territoire et travailler en "back-office".

L'office de tourisme rentre cette année dans une **démarche de classement** en catégorie (catégorie 3 demandée).

4 **circuits de cyclotourisme** ont été élaborés sur le territoire Brame-Benaize, ils sont en cours de labellisation par la Fédération de cyclotourisme.

En partenariat avec l'office de tourisme du Dorat, un **circuit des églises** est en création sur le territoire Brame Benaize et de la Basse-Marche.

L'année 2015 sera l'année de la réédition du **guide touristique** du Pays du Haut-Limousin ainsi que de **plans de ville** de Magnac-Laval et de St Sulpice et du territoire intercommunal.

Un **site Internet commun** aux offices de tourisme du Pays du Haut-Limousin devrait voir le jour dès 2015.

Dans le cadre de la mutualisation des compétences des offices de tourisme du Pays du Haut-Limousin, des **produits touristiques** mis en place avec les hébergeurs et les prestataires sont mis en place sur le territoire, ils sont commercialisés sur le site sejournenlimousin.com

Une réunion avec le label Gîtes de France et l'association Welcome en Limousin est proposée aux **hébergeurs français et anglais** du territoire, elle a pour but de présenter les différentes attentes de la clientèle anglaise et française et de faciliter le premier contact, la prise de réservation et l'accueil des touristes français et anglophones.

Marlène, du pôle d'accueil de Magnac-Laval, a suivi une formation au Comité Régional du Tourisme en fin d'année, elle est maintenant chargée de recenser **l'offre touristique accessible aux personnes handicapées** (handicap moteur, mental, visuel et auditif), elle suivra en début d'année 2 autres formations : accueil du public en situation de handicap et mise aux normes pour rendre un site accessible (hébergement, restaurant, site de visite ou activité de plein air). Pour toute demande de renseignement, de recensement ou d'aide à la mise aux normes, vous pouvez solliciter son aide.

Suite aux travaux engagés par les stations d'autoroute de **Boismandé**, les espaces de promotion touristique vont être modifiés.

Face au succès rencontré par la cache « bien à l'aise au Pot Bouillant » dans le cadre de la chasse aux trésors « **Terra Aventura** », un nouveau dossier sera présenté en 2015 afin d'avoir au moins une autre cache sur notre territoire.

Chaque trimestre, une **lettre Infotourisme** est éditée en partenariat avec les offices de tourisme du Pays du Haut-Limousin, elle vous présente les dernières actualités et les projets en cours, elle est diffusée par courriel et disponible dans les offices de tourisme.

L'Office de Tourisme est une association loi 1901, le bureau est composé de 7 membres : Jacques Dufourd - Président, Joëlle Jorro - Vice Présidente, Jacky Guimier - Vice Président, Alain Bonnet - Secrétaire, Jacky Berger - Secrétaire Adjoint, Isabelle Guimier - Trésorière, Jocelyne Blanchet - Trésorière Adjointe, ces membres sont issus du conseil d'administration et rééligibles annuellement.

N'attendez plus pour pousser la porte des deux pôles d'accueil, vous y trouverez un accès à Internet gratuit, un accès wifi, les programmes culturels (cinéma, théâtre, concerts, programmes des manifestations locales...), la documentation des villes et villages du département mais aussi des départements limitrophes pour des idées de sorties les week end, les dépliants des parcs à thème/de loisirs pour des sorties en famille avec les enfants ou petits-enfants, les circuits de randonnée et autres activités de plein air, la documentation sur les hébergements et lieux de restauration du territoire, et un espace boutique avec de l'artisanat local, des livres et d'autres idées de cadeaux.

Enfin, associations, organisateurs d'événements ou prestataires touristiques, n'hésitez pas à franchir notre porte : nous pourrons vous conseiller, vous orienter et vous aider à diffuser vos renseignements auprès d'un public le plus large possible.

Pour tous ceux qui ont un projet d'installation ou de création d'hébergement touristique, n'hésitez pas à venir dans nos offices de tourisme, nous pourrons vous aider et vous conseiller dans vos démarches administratives. Des réunions sont mises en place sur le territoire du Pays du Haut-Limousin pour aider les porteurs de projets et les prestataires déjà installés, vous pouvez nous contacter pour plus de renseignements.

Le Point Information Jeunesse installé au sein du pôle de Saint Sulpice les Feuilles est à la disposition de tous pour toutes les informations concernant l'enseignement, la formation, l'emploi, la vie quotidienne, les loisirs et les sports, l'Europe et l'étranger ; et aussi l'aide aux projets, l'accompagnement pour la rédaction de cv, de lettres de motivation, etc.

Pôle de Magnac-Laval

13 Place de la République - 87190 Magnac-Laval

Tel : Fax : 05 55 68 59 15

ot_limousinenmarche_ml@yahoo.fr

Ouverture : mardi, mercredi et vendredi : 9h30-

12h30 et 13h30-17h30 et samedi : 9h30-12h30

Pôle de St Sulpice les Feuilles

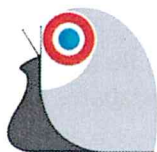
Point Information Jeunesse

6 Avenue Jean Jaurès - 87160 Saint Sulpice les Feuilles

Tel : 05 55 76 92 66

ot_limousinenmarche_sslf@orange.fr

Ouverture : mardi au samedi : 9h-12h30



**ADIL / AGENCE DÉPARTEMENTALE
D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT
DE LA HAUTE-VIENNE**

L'ADIL 87 vous informe et vous conseille gratuitement en matière de logement

L'ADIL 87 délivre environ 10000 consultations chaque année dans le **domaine juridique, financier et fiscal relatif au logement**.

Les conseils juridiques :

- **Relations propriétaires-locataires** : indécence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer ...
- **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, syndic ...
- **Relations de voisinage** : bruit, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux ...
- **Accession à la propriété** : contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres ...

Les conseils financiers et fiscaux :

- **Conseils financiers et fiscaux en accession à la propriété** : études de financement, frais annexes liés à l'accession, les assurances,...
- **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, crédits d'impôts,...
- **Amélioration de l'habitat** : prêts et subventions de l'Anah, des collectivités locales, de la CAF, de la MSA, ...

Des permanences près de chez vous :

Site	Dates	Horaires	Lieu
Bellac	2^{ème} & 4^{ème} mardi	9h30-12h30	Maison du Département
Bessines	1^{er} & 3^{ème} mardi	9h30-12h00	Maison du Département
Bujaleuf	3^{ème} mardi	14h15-16h45	Mairie
Châteauneuf la Forêt	1^{er} mardi	16h00-17h30	Mairie
Eymoutiers	1^{er} mardi	14h00-15h30	Mairie
Saint Junien	1^{er} & 3^{ème} jeudi	9h30-12h00	Maison du Droit
Saint Yrieix	2^{ème} & 4^{ème} jeudi	9h30-12h00	Maison du Département
Magnac Laval	2^{ème} & 4^{ème} mardi	14h00-16h30	Maison du Département
Cussac	1^{er} & 3^{ème} jeudi	14h00-16h30	Mairie
CAF	2^{ème} & 4^{ème} jeudi	14h00-17h00	Caisse d'Allocations Familiales

Un site internet : www.adil87.org

Il met en valeur l'information locale développée par notre organisme à travers des rubriques telles que « Se loger en Haute-Vienne », les "Publications de l'ADIL 87" et la création de nouvelles rubriques sur le logement indigne ou les impayés de loyer.

Il contient de nombreux modèles de lettres types.

Il fait l'objet d'une veille juridique régulière permettant aux internautes de connaître les dernières nouveautés législatives et réglementaires.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

(Les mardis et jeudis uniquement sur rendez-vous)

ADIL 87 – 28, avenue de la Libération 87000 Limoges
Tél. : 05 55 10 89 89 Site internet : www.adil87.org



41, rue Camille Pissarro

87100, LIMOGES

c.grandin@fondationface.org

HABITER MIEUX

Le programme « Habiter Mieux » de l'ANAH a pour objectif, sur la période 2011-2017, d'aider 300 000 propriétaires occupants à améliorer la performance énergétique de leur logement, de gagner en confort et réaliser des économies d'énergie.

Le département de la Haute-Vienne fait partie de la région qui compte le plus fort potentiel de propriétaires occupants éligibles au programme HABITER MIEUX.

L'aide financière de l'ANAH, dans le cadre de ce programme, représente entre 25 et 50% du montant des travaux.

Des aides complémentaires allant de 500 à 3 500 euros peuvent être accordées.

Habiter Mieux, c'est aussi la garantie d'un accompagnement personnalisé dans la réalisation du diagnostic thermique de votre logement, l'élaboration de vos projets de travaux, le conseil à la réalisation des devis, le montage des dossiers de financement et le suivi du bon déroulement des travaux.

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?

CONTACTEZ-NOUS

06-70-49-76-52

OU

05-55-14-43-80



repassage

ménage



bêchage

débroussaillage



tonte de pelouse

Taille
haie



petits travaux intérieurs

manœuvre bâtiment

manutentionnaire



05 55 76 13 40

184 Rue Georges

Brassens

Bessines sur Gartempe

assat87@orange.fr

www.assat87.fr

L'ASSAT est une association Loi 1901 dont le but est de lutter contre le chômage et l'exclusion.

Vous êtes demandeur d'emploi :
Inscription sur rendez-vous, à Bessines ou à Bellac.

Particuliers : 50% de réduction
d'impôts sur le revenu*



→ ASSAT _ Association intermédiaire
Mise à disposition de personnel

Particuliers, vous avez besoin d'une aide pour du **ménage**, **repassage**, **jardinage**, **rentrer du bois**, tondre la pelouse, bêcher, **tailler vos haies**... Vous avez le matériel.

Entreprises, Collectivités, une partie de votre personnel est absent ou vous avez un **surcroît d'activité** ponctuel.

Simplicité : L'ASSAT reste l'employeur du personnel mis à disposition. Vous n'avez aucune démarche à effectuer.

Souplesse : Vous nous sollicitez ponctuellement, pour une heure minimum, ou régulièrement.

→ ASSAT _ Ei de la Gartempe
Petits travaux intérieurs et extérieurs

Vous nous confiez la réalisation de petits travaux : **taille de haie**, débroussaillage, **tonte de pelouse**, petite maçonnerie, taille d'arbres fruitiers, petits travaux de peinture, **papier peint**, **clôture**, **nettoyage haute pression**, **débarras**...

Un encadrant technique intervient avec le matériel nécessaire, avec un ou plusieurs salariés en parcours d'insertion.



Le coin de notre « facteur poète »

OUVRIERS DE LA TERRE

Ouvriers de la terre, gens indispensables,
C'est grâce à vous si l'on peut se nourrir,
Vous fournissez de quoi consommer à nos tables
Quand on n'a plus faim, qu'il fait bon dormir.

Du sol, vous savez faire jaillir des merveilles,
Que ce soit blé, légumes ou fourrage,
Vous possédez parfois des bêtes sans pareilles,
Vous êtes inquiets quand monte un orage.

Vos habits dégagent une odeur détestable,
Ce n'est pas celle de la poule au pot,
Ils sentent la sueur et les relents d'étable,
Celui qui s'en moque est vraiment bien sot.

Vous connaissez toutes les façons d'élevage
Vous savez quand il faut semer le grain
Nul ne met en doute votre très grand courage
C'est de ce travail que naît le bon pain.

Je vous salue bien bas, chers amis paysans.
Vous travaillez tard quand le temps est beau.
Vos gestes ancestraux répétés tous les ans
Préfèrent plutôt le soleil que l'eau.

Vous lisez dans le ciel, déchiffrant les nuages,
Vous savez toujours quels sont les bons vents.
Vous faites sans hâte vos mille et un ouvrages
Tout votre savoir vient de vos parents.

On naît cultivateur, on ne le devient pas.

Henri « Julot » MONJOVIS



Soupçon n'est pas preuve

*N'accusons point quelqu'un à faux.
Prenons garde à cette injustice.
Le doute est l'un de ces défauts
Pouvant porter gros préjudice.*

*Pour un traitement médical
Une jeune femme souffrante
Fit un séjour à l'hôpital
Et resta quinze jours absente.*

*Son mari, seul à la maison
Afin de faire le ménage
Demanda, pour cette raison
Une veuve du voisinage.*

*Un certain soir il « supposa »
Qu'une montre était disparue.
Le lendemain il accusa
Cette dame fort bien connue.*

*Elle se mit à protester
En jurant de son innocence
Mais lui, bien loin de se calmer
La chassa de sa résidence.*

*Quand sa femme fut de retour
Il lui raconta cette histoire,
Elle lui dit : « Mais mon amour
Je l'ai mise dans cette armoire ».*

*Près de la dame il s'excusa
D'avoir mit son honneur en doute
Mais elle dit : « Jamais cela
Votre bassesse me dégoûte ».*

*Il fut extrêmement vexé
Par la réplique de la veuve
Et comprit cette vérité :
UN SOUPÇON N'EST PAS UNE PREUVE.*



Henri « Julot » MONJOVIS (1923-1996)



La vie de notre commune, il y a 50 ans, 1965 ...

Le Conseil Municipal est formé de 11 membres élus le 8 mars 1959 : MM. GORGEON Marcel (Maire), PATURAUD Marcel, MICHAUD Maximin (Adjoint), JOLLIVET Alfred, MARGUINAUD Fernand, LAURENT Maurice, BERNARD Marcel, BERNARD Jean, RIVAUD Robert, LABUSSIÈRE Paul et MONJOVIS Henri.

↳ Séance ordinaire du 21 février à 9 heures 30 :

Absents : MM. MICHAUD, LAURENT.

Secrétaire : M MONJOVIS

- Adduction d'eau demande faite par la commune de Mailhac sur Benaize d'utiliser les captages de Plantedit, avec alimentation des villages de Plantedit et de la Chardière qui se trouvent sur le passage de la conduite, il serait envisageable d'alimenter le Bourg et le Lattier, à condition que la capacité des ouvrages réalisés soit suffisante. Accord du Conseil Municipal ;
- Vœu du Conseil Municipal pour l'attribution de la carte du combattant aux soldats qui ont vécu la guerre d'Algérie, la revalorisation des pensions pour les blessés et malades, l'attribution d'une prime de démobilisation de 1000 F, le bénéfice de prêts, bourses, facilitant leur réadaptation à la vie civile.

Suite aux élections du 14 mars 1965 le Conseil Municipal est formé de 11 membres : MM. GORGEON Marcel (Maire), BERNARD Marcel, PATURAUD Marcel, BERNARD Jean, MARGUINAUD Fernand, MONJOVIS Henri, RIVAUD Robert, ALLOUIS Georges, PATURAUD Roger, FADERNE Maurice et DELILLE Claude.

↳ Séance ordinaire du 21 mars à 10 heures :

Secrétaire : M. DELILLE

- Election du Maire, un candidat, M. GORGEON est élu Maire, avec 10 voix ;
- Election de l'Adjoint, M. PATURAUD M. est élu Adjoint, avec 8 voix ;
- Formation des différentes commissions
 - ✗ Commission Administrative du bureau d'Aide Sociale : MM PATURAUD M., MARGUINAUD, FADERNE et ALLOUIS.
 - ✗ Syndicat d'électrification : MM. GORGEON et DELILLE.
 - ✗ Syndicat intercommunal de cylindrage : MM. GORGEON et MARGUINAUD.
 - ✗ Syndicat intercommunal scolaire : MM. GORGEON et RIVAUD.
 - ✗ Délégué aux listes électorales : M. PATURAUD R.
 - ✗ Délégués aux listes électorales de la chambre des métiers : MM. HERAULT Jean et PERICHET Roland.
 - ✗ Commission des travaux : MM. PATURAUD M, BERNARD J. et FADERNE.
 - ✗ Commission des chemins : MM. BERNARD M., MONJOVIS et BERNARD J.
 - ✗ Commission des finances : MM. BERNARD M., RIVAUD et PATURAUD R.
 - ✗ Commission de la cantine scolaire : MM. ALLOUIS et PATURAUD R.

↳ Séance ordinaire du 25 avril à 10 heures :

Absent : M. RIVAUD

Secrétaire : M. DELILLE

- Complément des diverses commissions :
 - ✗ Liste électorale, jugement des réclamations : MM HERAULT et DESCHAMPS.
 - ✗ Tribunaux paritaires des baux ruraux : M. PATURAUD M.

- ✗ Liste électorale de la Chambre d'Agriculture : M. PATURAUD R. et M. CHEDEVILLE Roger (électeur agricole).
- ✗ Délégués au groupement de vulgarisation agricole : MM. MARGUINAUD et BERNARD ; MM. FADERNE Fernand et CARON Pierre (cultivateurs).
- Commission Communale des Impôts directs, membres proposés par le Conseil Municipal : CHAPUT Daniel, CARON Pierre, FADERNE Fernand, VAUZELADE Henri, ALLONCLE Pierre, BERNARD Marcel, JOYEUX René, GORGEON Edmond, HERAULT Jean, BERNARD Jean, MICHAUD Alexandre, BERNU Louis, PERICHET Camille, BERTHOLON Fernand, LINET Camille, BRIARD Georges, BIARNAIS Emile, MARTINON Lucien, JOLLIVET Alfred et JAMOT Robert domiciliés dans la commune ; LEPAIN Jean, DUCHAINE Joseph, MARSAUD Georges et ROSSIN Roger domiciliés en dehors de la Commune ;
- Protestation contre le projet de regroupement des bureaux d'Aide Sociale, considérant que les missions dévolues au Bureau d'Aide Sociale imposent une connaissance de la population et des besoins de chacun, le Conseil Municipal se prononce contre un groupement intercommunal.

↳ **Séance ordinaire du 25 juillet à 10 heures :**

Absents : MM. BERNARD M., BERNARD J., MARGUINAUD, ALLOUIS.

Secrétaire : M. DELILLE

- Augmentation des tarifs des concessions dans le cimetière communal :
Concession perpétuelle : 9,00 F/m² - Concession trentenaire : 3,00 F/m² - Concession temporaire : 2,10 F/m². Les nouveaux tarifs entreront en vigueur le 1^{er} août 1965.
- Revalorisation de l'assurance des bâtiments communaux, la dernière date de 1956, la commune se trouve insuffisamment assurée contre les risques d'incendie et autres dommages. Souscription auprès de la SAMDA (qui assure déjà la commune) d'une police garantissant la valeur de reconstruction et de reconstitution à indice variable avec abrogation de la règle proportionnelle. Les dommages matériels suivants seront couverts : incendie – foudre – toutes explosions – recours des voisins – pertes indirectes – honoraires d'expert ;
- Vœu pour le maintien intégral des attributions et des moyens d'action de l'Office National des Anciens Combattants, à savoir ses foyers d'anciens combattants, ses écoles de rééducation, ses subventions et ses prêts à ses ressortissants dans le besoin. Le Conseil Municipal émet le vœu que les économies jugées souhaitables pour le budget de l'Etat épargnent au moins l'Office National, témoignage de la reconnaissance de la Nation à ceux qui l'ont servie et ont souffert pour elle, prie Monsieur le Préfet de vouloir bien transmettre au Gouvernement la présente délibération.

Séance ordinaire du 11 novembre à 11 heures :

Absent : M. BERNARD J.

Secrétaire : M. DELILLE

- Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion dressé par M. NATUREL Lucien, receveur municipal ;
- Révision de l'Indemnité de gestion du Receveur Municipal tous les trois ans, l'indemnité allouée s'élève annuellement à 65 F à partir du 1^{er} janvier 1965.

Pour vous aider

MAIRIE : ☎ 05 55 76 75 56 Fax : 05 55 76 60 48

e-mail : mairies.sgl@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30
Jeudi 8h30 à 12h30.

BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE DE PRET : Aux heures d'ouverture de la Mairie, possibilité d'emprunter des livres qui sont renouvelés 3 fois par an (romans, policiers, romans sur le Limousin, livres en gros caractères, documentaires, bandes dessinées, livres pour enfants, livres récents).
Pour obtenir un livre en particulier donner le nom de l'auteur et le titre à la Mairie, ce livre sera à votre disposition lors d'un prochain passage du bibliobus.

Mise à disposition gratuite.

PERMANENCES AU CENTRE MEDICO SOCIAL DE ST SULPICE LES FEUILLES ☎ 05 55 76 73 44

- **Pole personnes âgées** : Mme Annie MAZEIRAS : mardi et mercredi de 9h à 12h. ☎ 05 55 68 22 48.
- **Assistante Sociale** : Mme du lundi au vendredi, sans rendez-vous le vendredi de 9h à 12h. ☎ 05 55 76 73 44
- **Permanence de la mission locale rurale** pour les jeunes de moins de 26 ans : 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 9h à 12h.
- **FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés)** : 2^{ème} vendredi du mois de 9h30 à 11h00.

TRESOR PUBLIC permanence à la Mairie de Saint Sulpice les Feuilles, 60 rue Léon Mercier : mardi de 9h à 12h hors vacances scolaires.

Trésorerie de la basse marche 9 place de la république

87190 MAGNAC LAVAL du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Fermée le mercredi après-midi et le vendredi après-midi.

GENDARMERIE NATIONALE Communauté de Brigades de Magnac-Laval

Accueil du Public : 8h00-12h00 et 14h00-18h00

Sauf dimanches et jours fériés 9h00-12h00 et 15h00-18h00

- A Magnac-Laval, tous les Jours

- A Chateauponsac, tous les mercredis

- A St Sulpice les Feuilles, tous les lundis

Appel d'urgence : 7 jours sur 7, 24h sur 24

**Ramassage des Ordures Ménagères PAR LE SMICTOM
(SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE
TRANSPORT DES ORDURES MENAGERES) DE MAGNAC-LAVAL :**

Le VENDREDI.

Le Jeudi pour « Le Mazéraud »

Merci de signaler à la Mairie tout changement de composition de votre foyer, départ d'un des occupants vers une autre commune ou arrivée, ceci facilitera la mise à jour de la liste des redevables.

Eco-Point : Situé derrière la Mairie, route de « la Croix Robert ».

Des containers sont disposés pour recueillir les papiers, les journaux, les bouteilles plastiques, les emballages, les verres, les huiles mécaniques.
A déposer à l'intérieur des containers

**Collecte des Encombrants PAR L'ASSOCIATION MAXIMUM
DES « MASGRIMAUDS », MAILHAC SUR BENAIZE 05 55 76 22 78 :**

Mardi 10 février 2015,

Lundi 10 août 2015,

Mardi 14 avril 2015,

Mardi 20 octobre 2015,

Jeudi 11 juin 2015,

Mercredi 02 décembre 2015.

*Inscription auprès de la Mairie quelques jours avant le passage.
Sortir les objets la veille.*

EAU

En cas de fuite d'eau, de problèmes au niveau de votre compteur ou de changement de propriétaire vous devez le signaler au :

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable

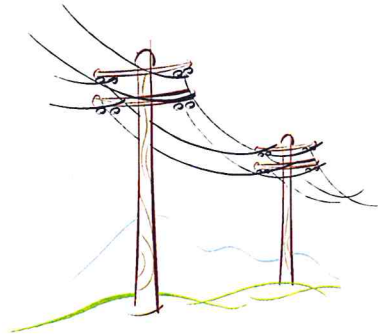
1 place du 8 mai 1945

87160 CROMAC

☎ 05 55 76 44 10 Du mardi au vendredi de 8h30 à 11h00.

ECLAIRAGE PUBLIC

Lorsqu'un lampadaire ne fonctionne pas merci de le signaler à la Mairie qui transmettra à la société chargée de l'entretien de l'éclairage public.



Numéros utiles

Monsieur LACHAISE Joël, Maire ----- ☎ 05 55 76 90 46

Monsieur PERICHET Daniel, 1^{er} Adjoint ----- ☎ 05 55 76 78 93

Monsieur GUYON Jean-Claude, 2^{ème} Adjoint -- ☎ 05 55 76 65 62

Madame LEBOURG Jeannine ----- ☎ 05 55 76 75 45

responsable de la salle de BANTARD,
déléguée au syndicat d'Alimentation en Eau Potable

Madame LEMAITRE Géraldine----- ☎ 05 87 77 94 63

déléguée au syndicat d'Alimentation en Eau Potable

Madame DUJARDIN Augustine ----- ☎ 05 55 47 60 88

responsable de la salle du Bourg

Monsieur COURET François ----- ☎ 05 55 76 24 60

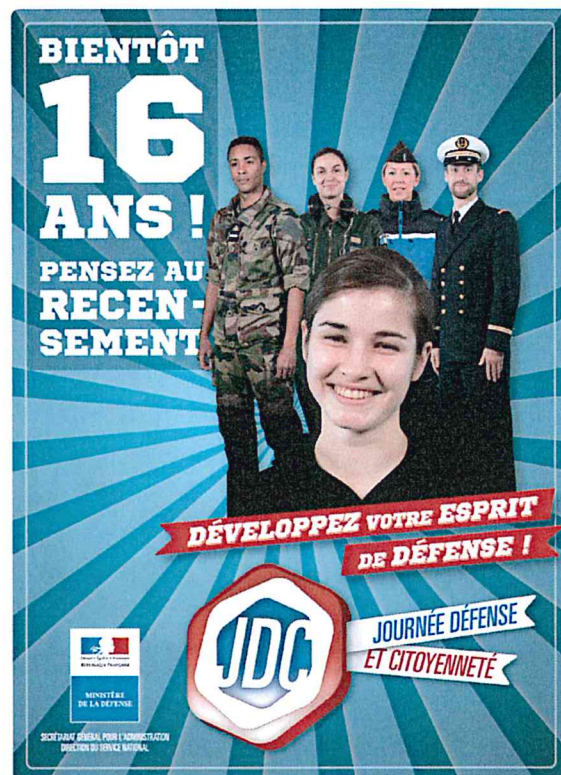
Responsable du terrain de football



Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC). Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



www.defense.gouv.fr/jdc



Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National
88, rue du Pont Saint Martial
87000 LIMOGES

Téléphone pour les administrés : 05.55.12.69.92 pour les départements 23 et 24
Téléphone pour les administrés : 05.55.12.69.72 pour les départements 19 et 87

Email : csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr

**Ou consulter le site internet :
<http://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC)**



Détecteurs de fumée obligatoires dans les logements.



Tous les lieux d'habitation devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé au plus tard le 8 mars 2015.

L'arrêté du 5 février 2013 précise toutes les exigences auxquelles doivent répondre ces appareils.

Caractéristiques exigées

Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604.

À noter : il existe des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes fonctionnant grâce à un signal lumineux ou vibrant.

Combien de détecteurs de fumée installer ?

Il en faut au moins un par logement.

Où installer l'appareil ?

Il doit être fixé le plus haut possible dans un lieu de circulation ou dans le dégagement desservant les chambres et à distance des murs et des sources de vapeur.

Qui installe le détecteur de fumée ?

Le détecteur de fumée doit être acheté et installé par le propriétaire du logement, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location.

Pour les logements occupés par un locataire au moment de l'entrée en vigueur de la loi, le propriétaire doit fournir le détecteur à son locataire ou, s'il le souhaite, le lui rembourser.

Qui s'en occupe : entretien, changement des piles, renouvellement si nécessaire ?

C'est l'occupant du logement qui veille à l'entretien et au bon fonctionnement du dispositif et assure son renouvellement tant qu'il occupe les lieux.

Où trouver un modèle d'attestation pour l'assureur avec lequel on a conclu un contrat de garantie incendie ?

Un modèle d'attestation figure en annexe de l'arrêté du 5 février 2013.

Remise d'une attestation à son assureur

Le locataire ou le propriétaire qui occupe son logement doit notifier l'installation du détecteur par la remise d'une attestation à l'assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie.

Aucune sanction n'est actuellement prévue par la réglementation en cas de non installation du dispositif.

Les compagnies d'assurance ne pourront d'ailleurs pas se prévaloir du défaut d'installation du détecteur pour s'exonérer de leur obligation d'indemniser les dommages causés par un incendie dans les logements.



À savoir :

En cas de démarchage à domicile, sachez qu'il n'existe pas d'installateur diplômé, agréé ou mandaté par l'État.

Résultats des Municipales à partir de 1965

14 mars 1965

Inscrits : 284

Votants : 229 Exprimés : 212

Elus :

GORGEON Marcel 195 (Maire)

BERNARD Marcel 176

PATURAUD Marcel 174

BERNARD Jean 172

MARGUINAUD Fernand 168

MONJOVIS Henri 152

RIVAUD Robert 140

ALLOUIS Georges 133

PATURAUD Roger 124

FADERNE Maurice 116

DELILLE Claude 111

14 mars 1971

Inscrits : 297

Votants : 225 Exprimés : 216

Elus :

POUGET Jean-Claude 194

GORGEON Marcel 189 (Maire)

PATURAUD Marcel 188

BERNARD Jean 184

BERNARD Marcel 181

HERAULT Jean 175

PITHON Didier 165

MONJOVIS Henri 163

RIVAUD Robert 161

FADERNE Maurice 144

PATURAUD Roger 140

13 mars 1977

Inscrits : 296

Votants : 274 Exprimés : 271

Elus :

POUGET Jean-Claude 202

PATURAUD Marcel 200

GORGEON Marcel 195 (Maire)

HERAULT Jean 181

BERNARD Jean 180

BERNARD Marcel 180

MONJOVIS Henri 180

PITHON Didier 168

PATURAUD Roger 157

RIVAUD Robert 156

FADERNE Maurice 140

Non élus :

RIVAUD Michel 100

ALLONCLE Pierre 92

BOIRON Jean 92

GUICHARD Gisèle 86

DESCHAMPS Maxime 73

BIARNAIS Jeannine 73

GUICHARD Pierre 66

SIMONNEAU Hubert 64

LEPELTIER Gérard 59

SIMONNEAU J-Marie 56

BONNET Georges 51

06 mars 1983

Inscrits : 295

Votants : 244 Exprimés : 244

Elus :

HERAULT Jean 153

MARGUINAUD Bernard 150

RIVAUD Michel 149

GORGEON Marcel 140 (Maire)

BRIARD Adrienne 138

MARGOT Anita 133

LEGER J-Jacques 133

LACHAISE Joël 129

PATURAUD Roger 125

LAFORET Francis 125

Non élus :

PINARDON André 116

PASQUET Jean-Luc 99

ALLONCLE Claude 80

GUICHARD Annette 55

13 mars 1983

2nd tour

Votants : 237 Exprimés : 227

Elu :

PINARDON André 96

Non élus :

ALLONCLE Claude 73

BRIARD Jean-Pierre 48

DELILLE Claude 10

12 mars 1989

Inscrits : 291

Votants : 228 Exprimés : 226

Elus :

LEGER J-Jacques 212

CHAFFRAY Jacques 196

LOUIS Claude 190 (Maire)

COURET J-Claude 178

RIVAUD Michel 178

MARGUINAUD Bernard 176

LACHAISE Joël 175

DOUCET Charles 162

HERAULT Robert 146

COLOMBIER Georges 114

Non élue :

BERNARD Adrienne 106

19 mars 1989

2nd tour

Votants : 211 Exprimés : 200

Elue :

CAMUS Colette 143

Non élu :

ALLONCLE Claude 49

11 juin 1995

Inscrits : 271

Votants : 211 Exprimés : 206

Elus :

LEGER J-Jacques 197

LACHAISE Joël 180

COURET J-Claude 169

IMBERT Bernard 164

RIVAUD Michel 164

LOUIS Claude 161 (Maire)

COLOMBIER Georges 161

CAMUS Colette 160

PERICHET Daniel 160

MARGUINAUD Bernard 141

HERAULT Robert 120

11 mars 2001

Inscrits : 261
Votants : 189 Exprimés : 183

Elus :

FILLOUX Michel 159
PERICHET Daniel 153
LACHAISE Joël 151
GRELAUD Sandra 147
DELATTRE Sylvie 140
RIVAUD Michel 131
GARIOUD Pierre 128
COURET Céline 127
MARLE Bernard 126
LOUIS Claude 125 (Maire)
LOUIS Virginie 109

9 mars 2008

Inscrits : 220
Votants : 178 Exprimés : 169

Elus :

PERICHET Daniel 147
GARIOUD Pierre 147
GUYON Jean Claude 145
ALLONCLE Maryse 144
FILLOUX Michel 144
CASTEL Frédéric 142
LACHAISE Joël 141
DUJARDIN Augustine 132
RIVAUD Michel 132
LOUIS Magalie 121
LOUIS Claude 114 (Maire)

23 mars 2014

Inscrits : 182
Votants : 145 Exprimés : 141

Elus :

COURET François 127
DEMANGHON J-Claude 112
DUJARDIN Augustine 112
GUYON Jean-Claude 105
LACHAISE Joël 99 (Maire)
SINQUIN Christine 99
HEBRARD Alain-François 97
LEMAITRE Géraldine 96
PECH Michel 94
LEBOURG Jeannine 93
PERICHET Daniel 92

SAINT-GEORGES-LES-LANDES

"Union pour l'essor de notre commune"

À Saint-Georges-les-Landes, la liste "d'union pour l'essor de notre commune" est conduite par Joël Lachaise, 60 ans, 1^{er} adjoint au maire sortant qui souhaitait ne pas se représenter.

Largement renouvelée, l'équipe a pour ambition de servir l'intérêt général et souhaite travailler pour le développement de Saint-Georges-les-Landes. « Une équipe qui sera à l'écoute et à la disposition de toutes les tranches d'âges des habitants, qui poursuivra l'action déjà menée depuis plusieurs mandats au service de la population, soutien logistique au milieu associatif, tout en conservant une situation financière saine et une fiscalité maîtrisée. »



LISTE D'UNION POUR L'ESSOR DE NOTRE COMMUNE.

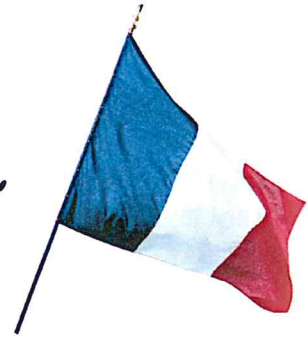
Les onze candidats de la liste unique de Saint-Georges-les-Landes, conduite par Joël Lachaise.

LA LISTE

Joël Lachaise, artisan maçon ; François Couret, agriculteur, conseiller sortant ; Jean-Claude Demangon, retraité ; Augustine Dujardin, conseiller sortant, retraité de la Fonction publique ; Jean-Claude Guillon, conseiller sortant, artisan menuisier ; Alain-François Hebrard, professeur de lycée professionnel ; Jeannine Lebourg, retraitée des PF ; Géraldine Lemaître, cadre santé publique (disponible) ; Michel Pech, retraité PN ; Daniel Perichet, adjoint au maire, sortant, retraité ; Christine Sinquin, cadre de banque.

Le Populaire du Centre – Mardi 18 mars 2014

Aux Urnes....



Elections Départementales

Dimanche 22 et 29 mars 2015

En mars 2015, le Conseil Général deviendra le Conseil départemental et ses élus seront renommés conseillers départementaux.

Désormais, dans chaque canton, les électeurs désigneront tous les 6 ans un « binôme » de candidats, une femme et un homme, pour les représenter au conseil départemental. Le nombre de cantons actuels sera divisé par 2 (de 42 à 21 en Haute-Vienne).

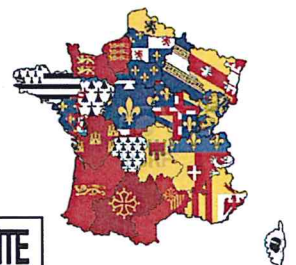
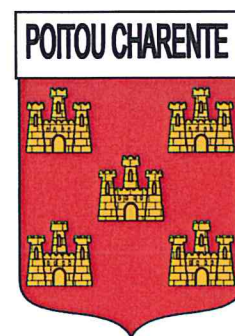
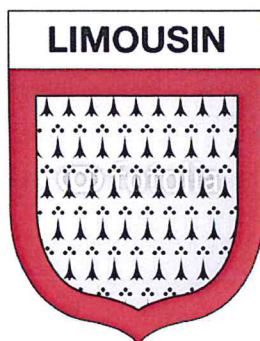
Notre nouvelle circonscription aura comme bureau centralisateur Châteauponsac et comprendra 32 communes pour une population de 16 267 habitants.

Election au scrutin majoritaire à 2 tours : pour être élu au premier tour, le binôme paritaire doit obtenir la majorité absolue (la moitié plus un) des suffrages exprimés et un nombre de suffrages au moins égal au quart des inscrits. Si ces deux conditions ne sont pas réunies, il y a ballottage : au second tour ne peuvent se présenter que les binômes ayant obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,50 % des inscrits.

Le Conseil départemental sera élu en une seule fois tous les 6 ans, et non plus par moitié tous les 3 ans comme l'était le Conseil général.

Elections Régionales

En décembre 2015 (les dates ne sont pas encore fixées)



Il
est
facile
d'être courageux
à partir d'une distance
de sécurité.
Esopo

*Il vaut mieux
encore apprendre
tard que
d'ignorer toujours.*
Louis XIV

On appelle
voiture d'occasion
un véhicule dont
toutes les pièces font du bruit,
sauf le klaxon.

Sacha Guitry

Le défaut du capitalisme
c'est qu'il répartit
inégalement la richesse.
La qualité du socialisme
c'est qu'il répartit
également la misère.

Winston Churchill

J'ai déjà essayé
de payer mes impôts
avec le sourire.
Ils préfèrent un chèque.

Jean Yanne

L'humour
provient
d'un excès
de sérieux.
Tristan Bernard

On ne peut
s'empêcher
de vieillir,
mais on peut
s'empêcher
de devenir vieux.
Henri Matisse

En politique, il faut
toujours suivre le droit chemin.
On est sûr de n'y
rencontrer personne.
Otto von Bismarck

Un jour Dieu a dit :
"Je partage en deux.
Les riches auront
de la nourriture.
Les pauvres auront
de l'appétit.

Coluche

Parler pour ne rien dire
et ne rien dire pour parler
sont les deux principes
majeurs et rigoureux de
tous ceux qui feraient
mieux de la fermer
avant de l'ouvrir.
Pierre Dac

Quand
on a du caractère,
il est toujours mauvais.
Georges Clémenceau

Les imbéciles grandissent
sans qu'on les arrose.
Thomas Fuller

